

EAJA
EURL au capital de 500 euros
Siège social : 20, Avenue des Vignes 92210 SAINT-CLOUD
978 501 278 R.C.S Nanterre

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 27/06/2025**

RESOLUTION 1 :

L'associé unique approuve les comptes de l'exercice clos le 31/12/2024 et les documents s'y rapportant tels qu'ils lui ont été présentés et qui font apparaître, pour ledit exercice, un résultat bénéficiaire de 94 258,17 €.

Il approuve également les opérations traduites par ces comptes et accomplies au cours de l'exercice écoulé.

RESOLUTION 2 :

L'associé unique décide d'affecter le déficit de l'exercice clos le 31 Décembre 2024, s'élevant à 94 258,17 € de la manière suivante :

Réserve légale :	50,00 €
Autres réserves :	94 208,17 €

RESOLUTION 3 :

L'associé unique déclare qu'aucune convention visée par l'article L.223-19 du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice clos le 31/12/2024

De tout ce qui précède, l'associé unique a rédigé et signé le présent procès-verbal.

Pour copie certifiée conforme

L'associé unique



EAJA

**Plaquette des comptes annuels au
31 décembre 2024
(exercice de 17 mois)**

Sommaire

Attestation de Présentation	1
Bilan et Résultat 31.12.2024	2
Liasse fiscale 31.12.2024 IS RS	8

*pour copie certifiée
conforme.*



Attestation de Présentation

ATTESTATION

d'expert comptable

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise **EURL EAJA** pour l'exercice du 01/08/2023 au 31/12/2024 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes.

A la date de mes travaux qui ne constituent ni un examen limité, ni un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 19 pages, se caractérisent par les données suivantes :

total du bilan	335 108,82 Euros
chiffre d'affaires	165 658,00 Euros
résultat net comptable	94 258,17 Euros

Fait à PARIS
Le 02/05/2025

Signature de l'Expert Comptable

Cabinet LEX & ASSOCIES
Lionel COHEN
Associé Expert-comptable



Bilan et Résultat 31.12.2024

EAJA

BILAN SIMPLIFIÉ

Période du 01/08/2023 au 31/12/2024

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2024 (17 mois)				Exercice précédent Néant	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles						
Immobilisations financières	170 970		170 970	51,02		
ACTIF IMMOBILISÉ	170 970		170 970	51,02		
Matières premières, approv., en cours de production						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	163 819		163 819	48,89		
Autres créances	320		320	0,10		
Valeurs mobilières de placement						
Banques, C.C.P., et autres disponibilités						
Caisse						
Charges constatées d'avance						
ACTIF CIRCULANT	164 139		164 139	48,98		
TOTAL GÉNÉRAL ACTIF	335 109		335 109	100,00		

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2024 (17 mois)		Exercice précédent Néant	
Capital social ou individuel (dont versé : 500)	500	0,15		
Ecart de réévaluation				
Réserve légale				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	94 258	28,13		
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES	94 758	28,28		
Provisions pour risques et charges				
Emprunts et dettes assimilées	131 996	39,39		
Avances et acomptes reçus sur commande en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 920	0,57		
Autres dettes	106 435	31,76		
Produits constatés d'avance				
DETTES	240 351	71,72		
TOTAL GÉNÉRAL PASSIF	335 109	100,00		

EAJA

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ

Période du 01/08/2023 au 31/12/2024

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2024		Exercice précédent Néant		Variation	%	
		Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises Production vendue biens Production vendue services			165 658	100,00			165 658	N/S
Chiffres d'Affaires Nets			165 658	100,00			165 658	N/S
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation reçues Autres produits								
Total des produits d'exploitation hors T.V.A.			165 658	100,00			165 658	N/S
Achats de marchandises (y compris droits de douane) Variation de stock (marchandises) Achats de matières premières et autres approvisionnements Variation de stock (matières premières et autres approv.) Autres achats et charges externes Impôts, taxes et versements assimilés Rémunérations du personnel Charges sociales Dotations aux amortissements Dotations aux provisions Autres charges			26 280 116 0	15,86 0,07 0,00			26 280 116 	N/S N/S
Total des charges d'exploitation			38 408	23,19			38 408	N/S
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			127 250	76,81			127 250	N/S
Produits financiers Produits exceptionnels Charges financières Charges exceptionnelles			9 601	5,80			9 601	N/S
RÉSULTAT AVANT PARTICIPATION ET IS			117 649	71,02			117 649	N/S
Participation des salariés Impôts sur les bénéfices			23 391	14,12			23 391	N/S
Total des Produits			165 658	100,00			165 658	N/S
Total des Charges			71 400	43,10			71 400	N/S
RÉSULTAT NET			94 258	56,90			94 258	N/S
Bénéfice								
Dont Crédit-bail mobilier								
Dont Crédit-bail immobilier								

EAJA

BILAN SIMPLIFIÉ

Période du 01/08/2023 au 31/12/2024

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2024 (17 mois)				Exercice précédent Néant	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles						
Immobilisations financières	170 970		170 970	51,02		
261000 TITRES FRIZY 62 240 + 8 702 ACTIONS -- 3.51%	170 970		170 970	51,02		
ACTIF IMMOBILISÉ	170 970		170 970	51,02		
Matières premières, approv., en cours de production						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	163 819		163 819	48,89		
411000 CLIENTS	24 254		24 254	7,24		
418100 CLIENTS FACT. A ETAB	139 565		139 565	41,65		
Autres créances	320		320	0,10		
445860 TVA S/FACT.NON PARVE	320		320	0,10		
Valeurs mobilières de placement						
Banques, C.C.P., et autres disponibilités						
Caisse						
Charges constatées d'avance						
ACTIF CIRCULANT	164 139		164 139	48,98		
TOTAL GÉNÉRAL ACTIF	335 109		335 109	100,00		

EAJA

BILAN SIMPLIFIÉ

Période du 01/08/2023 au 31/12/2024

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2024 (17 mois)	Exercice précédent Néant
Capital social ou individuel (dont versé : 500)	500	0,15
101300 CAPITAL APPELE VERSE	500	0,15
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	94 258	28,13
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	94 758	28,28
Provisions pour risques et charges		
Emprunts et dettes assimilées	131 996	39,39
164100 EMPRUNT ETABLIS.CRED	131 974	39,38
512000 BANQUE CA	22	0,01
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 920	0,57
408100 FOURNIS.FACT.NON PAR	1 920	0,57
Autres dettes	106 435	31,76
444000 ETAT IMPOTS S/BENEFI	23 391	6,98
445510 TVA A DECAISSER	5 516	1,65
445710 TVA COLLECTEE	4 042	1,21
445870 TVA S/FACT.A ETABLIR	23 261	6,94
455100 CC FRIZY	12 128	3,62
455200 CC LOUIS CHARLES	38 096	11,37
Produits constatés d'avance		
DETTES	240 351	71,72
TOTAL GÉNÉRAL PASSIF	335 109	100,00

EAJA

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ

Période du 01/08/2023 au 31/12/2024

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2024		Exercice précédent Néant		Variation	%
	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises							
Production vendue biens							
Production vendue services		165 658	100,00			165 658	N/S
706000 PRESTATIONS DE SERVI		165 658	100,00			165 658	N/S
Chiffres d'Affaires Nets		165 658	100,00			165 658	N/S
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation reçues							
Autres produits							
Total des produits d'exploitation hors T.V.A.		165 658	100,00			165 658	N/S
Achats de marchandises (y compris droits de douane)							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approv.)							
Autres achats et charges externes		26 280	15,86			26 280	N/S
613200 LOCATIONS IMMOBILIER		8 500	5,13			8 500	N/S
622600 HONORAIRES COMPTABLES		1 750	1,06			1 750	N/S
622610 HONORAIRES JURIDIQUES		350	0,21			350	N/S
622700 FRAIS ACTES & CONTEN		979	0,59			979	N/S
625110 IK		14 395	8,69			14 395	N/S
627500 SERVICES BANCAIRES		306	0,18			306	N/S
Impôts, taxes et versements assimilés		116	0,07			116	N/S
633300 PART.FORM.CONTINUE(O		116	0,07			116	N/S
Rémunérations du personnel							
Charges sociales		12 012	7,25			12 012	N/S
646000 URSSAF LCK		8 949	5,40			8 949	N/S
646100 MADELIN LCK		3 063	1,85			3 063	N/S
Dotations aux amortissements							
Dotations aux provisions							
Autres charges		0	0,00				
Total des charges d'exploitation		38 408	23,19			38 408	N/S
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		127 250	76,81			127 250	N/S
Produits financiers							
Produits exceptionnels							
Charges financières		9 601	5,80			9 601	N/S
661160 INTERETS EMPRUNTS &D		9 601	5,80			9 601	N/S
Charges exceptionnelles							
RÉSULTAT AVANT PARTICIPATION ET IS		117 649	71,02			117 649	N/S
Participation des salariés							
Impôts sur les bénéfices		23 391	14,12			23 391	N/S
695000 IMPOTS S/LES BENEFIC		23 391	14,12			23 391	N/S

EAJA

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ

Période du 01/08/2023 au 31/12/2024

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2024		Exercice précédent Néant		Variation	%
Total des Produits	165 658	100,00			165 658	N/S
Total des Charges	71 400	43,10			71 400	N/S
RÉSULTAT NET	94 258	56,90			94 258	N/S
	Bénéfice					
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

Liasse fiscale 31.12.2024 IS RS

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A-SD 2025

Désignation de l'entreprise										EAJA										Néant ☐ *																																																													
Adresse de l'entreprise										20 AVENUE DES VIGNES 92210 SAINT-CLOUD																																																																							
SIRET										97850127800011																																																																							
Durée de l'exercice en nombre de mois *										17										Durée de l'exercice précédent * 																																																													
																				Exercice N clos le 31/12/2024																																																													
										Brut 1										Amortissements-Provisions 2										Net 3																																																			
										ACTIF																																																																							
ACTIF IMMOBILISÉ										Immobilitisations incorporelles										Fonds commercial * Autres *										010 014										012 016																																									
										Immobilitisations corporelles *																				028										030																																									
										Immobilitisations financières * (1)																				040										170 970										042										170 970																					
										Total I (5)																				044										170 970										048										170 970																					
ACTIF CIRCULANT										STOCKS										Matières premières, approvisionnements, en cours de production *										050										052																																									
																				Marchandises *										060										062																																									
																				Avances et acomptes versés sur commandes										064										066																																									
										Créances (2)										Clients et comptes rattachés * Autres * (3)										068										163 819										070										163 819																					
																														072										320										074										320																					
																				Valeurs mobilières de placement										080										082																																									
																				Disponibilités										084										086																																									
										Charges constatées d'avance *										092										094																																																			
										Total II																				096										164 139										098										164 139																					
										Total général (I + II)																				110										335 109										112										335 109																					
										PASSIF																														Exercice N 1		NET																																							
CAPITAUX PROPRES										Capital social ou individuel *																				120																				500																															
										Écarts de réévaluation																				124																																																			
										Réserve légale																				126																																																			
										Réserves réglementées *																				130																																																			
										Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)																				131																																																			
										Report à nouveau																				134																																																			
										Résultat de l'exercice																				136																				94 258																															
										Subventions d'investissement																				137																																																			
										Provisions réglementées																				140																																																			
										Total I																				142																				94 758																															
										Provisions pour risques et charges																				154																																																			
DETTES (4)										Emprunts et dettes assimilées																				156																				131 996																															
										Avances et acomptes reçus sur commandes en cours																				164																																																			
										Fournisseurs et comptes rattachés *																				166																				1 920																															
										Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)																				169										32 819										172										56 210																					
										Comptes courants d'associés																				173																				50 224																															
										Autres dettes																				175																																																			
										Produits constatés d'avance																				174																																																			
										Total III																				176																				240 351																															
										Total général (I + II + III)																				180																				335 109																															
REVENUS										(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an										193																				(4) Dont dettes à plus d'un an										195																				107 988											
										(2) Dont créances à plus d'un an										197																				(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *										182																				170 970											
										(3) Dont compte courant d'associés débiteurs										199																				Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *										184																															

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise <u>EAJA</u>		Néant ☐ *		
A – RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		Exercice N clos le		
		018		3, 1, 1, 2, 2, 0, 2, 4		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			210		
	Production vendue	{	Biens	215		
			Services *	217		
			dont export et livraisons intracommunautaires			
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222		
	Production immobilisée *			224		
	Subventions d'exploitations reçues			226		
Autres produits			230			
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	165 658	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234		
	Variation de stocks (marchandises) *			236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			240		
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : – mobilier : – immobilier :)		242	26 280	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		244	116	
	Rémunérations du personnel *			250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	12 012	
	Dotations aux amortissements *			254		
			dont amortissement du fonds de commerce		255	
	Dotations aux provisions			256		
	Autres charges	{		259		
Total des charges d'exploitation (II)				264	38 408	
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)				270	127 250	
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)	294	9 601
Produits exceptionnels (IV)					290	
Charges exceptionnelles (VI)	{		347		300	
	{		348			
Impôt sur les bénéfices * (VII)				306	23 391	
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)				310	94 258	
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	94 258	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles *			322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	23 391	
	Divers * dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	{		249		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997		
	Entreprises nouvelles (44. sixties)	986		ZFU-TE (44. octies A)	987	
				JEI (44. sixties A)	989	
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138	
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991		France Ruralités Revitalisation (art.44 quindécies A)	181	
	ZFANG 44. quaterdecies	345		Investissements et souscriptions outre mer	344	
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44. septuagies)	993	
	Créance due au report en arrière du déficit			346		
	Droit divers	{		643		
	{		644			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				352	117 649	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356		
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :			360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				370	117 649	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : EAJA

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480		482	170 970	484		486	170 970	
TOTAL		490		492	170 970	494		496	170 970	
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Fonds commercial		495		497		498		499		
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550		552		554		556		
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566		
TOTAL		570		572		574		576		
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2		3		4		5		
	6	7		8		9		10		
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme				
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
	Plus-values taxables à 19 % (1)		579	Régularisations	590	583	594	595		
TOTAL					596	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

④

RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES – DÉFICITS

Désignation de l'entreprise : EAJA										Néant ☐ *		
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES												
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice			
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607				
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616				
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626				
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636				
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646				
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656				
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666				
TOTAL		680		682		684		686				
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
	Dotations		Reprises									
Fonds commercial	681		683									
Autres immobilisations incorporelles	700		705									
Terrains	710		715									
Constructions	720		725									
Inst. techniques mat. et outillage	730		735									
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745									
Matériel de transport	750		755									
Autres immobilisations corporelles	760		765									
TOTAL		770		775								
					1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes						
					2							
					3							
					4							
					5							
					6							
					7							
					TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD							780
II DÉFICITS REPORTABLES												
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				982								
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)				982 bis								
Nombres d'opérations sur l'exercice				982 ter								
Déficits imputés				983								
Déficits reportables				984								
Déficits de l'exercice				960								
Total des déficits restant à reporter				970								
III DIVERS												
Primes et cotisations complémentaires facultatives										381	3 063	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin										325	3 063	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite										327		
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *										380	8 949	
dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS										326		
N° du centre de gestion agréé										388		
Montant de la TVA collectée										374	9 871	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)										378	146	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant										399		
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										398		
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										397		

SAGE Experts-comptables Janvier 2025

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

⑤

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2033-E-SD 2025

Désignation de l'entreprise:EAJA.....		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le: ..08./08./2023. et clos le:31./12./2024		Données en nombre de mois 1 7	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	165 658
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	165 658
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	17 780
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	17 780
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		137	147 878
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	147 878
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	165 658
Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	0 8 / 0 8 / 2 0 2 3 160 3 1 / 1 2 / 2 0 2 4
Date de cessation			/ /

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2033-F-SD 2025

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

Exercice clos le

31122024

SIREN

1	1
---	---

(1) Néant ☐ *

9	7	8	5	0	1	2	7	8
---	---	---	---	---	---	---	---	---

Dénomination de l'entreprise

EAJA

Adresse (voie)

20 AVENUE DES VIGNES

Code postal

92210

Ville

SAINT-CLOUD

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	500
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905	1	TOTAL DES LIGNES 902 + 904	906	500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)	M	Nom de famille	KIENER	Prénom(s)	LOUIS-CHARLES
Nom d'usage		% de détention	100,00	Nb de parts ou actions	500
Naissance :	Date	N° Département	Commune	Pays	
	02/11/1984	75	PARIS 12	FRANCE	
Adresse :	N°	Voie			
	20	AVENUE DES VIGNES			
Code Postal	92210	Commune	SAINT-CLOUD	Pays	FRANCE

Titre (2)		Nom de famille		Prénom(s)	
Nom d'usage		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance :	Date	N° Département	Commune	Pays	
Adresse :	N°	Voie			
Code Postal		Commune		Pays	

SAGÉ Experts-comptables janvier 2025

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2025

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

N° de dépôt

(1) Néant ☒ *

Exercice clos le

31122024

SIREN

9 7 8 5 0 1 2 7 8

Dénomination de l'entreprise

EAJA

Adresse (voie)

20 AVENUE DES VIGNES

Code postal

92210

Ville

SAINT-CLOUD

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays

SAGE Experts-comptables janvier 2025

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

		N° 2065-SD 2025	
		Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts) <i>Timbre à date du service</i>	
IMPOT SUR LES SOCIETES			
Exercice ouvert le	08082023	et clos le	31122024
Régime simplifié d'imposition			X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre			
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case			
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE			
Désignation de la société :		Adresse du siège social :	
EAJA 20 AVENUE DES VIGNES 92210 SAINT-CLOUD			
SIRET	9 7 8 5 0 1 2 7 8 0 0 0 1 1	Mél : louis.charles.kiener@gmail.com	
Adresse du principal établissement :		Ancienne adresse en cas de changement :	
		06.13.10.40.24	
RÉGIME FISCAL DES GROUPES			
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante			
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:			
SIRET			
B ACTIVITÉ			
Activités exercées	Gestion de fonds		Si vous avez changé d'activité, cochez la case
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)			
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal	57 441
Bénéfice imposable à 15 %		60 208	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %
2. Plus-values		PV à long terme imposables à 19 %	PV exonérées (art. 238 quinquies)
PV à long terme imposables à 15 %			
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %	
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations			
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	Autres dispositifs
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quinquies A		Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies		Zone franche urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quinquies
Bassins d'emploi à redynamiser (art.44 duodecies)		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	Société d'investissement immobilier cotée
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)			
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts			
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.			
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %			
F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE			
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		OUI x NON	Si oui, indication du logiciel utilisé
			SAGE COALA
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr			
S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr .			
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
LEX & ASSOCIES 21 RUE VIETE 75017 PARIS Tél: 01.75.57.95.88			
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :		Identité du déclarant:	
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné		Date : 02052025 Lieu : SAINT-CLOUD	
Examen de conformité fiscale (ECF)		Qualité et nom du signataire : Gérant LOUIS-CHARLES KIENER	
Prestataire :		Signature :	

SAGE Experts-comptables janvier 2025



Formulaire obligatoire (article 54 *quater* du Code général des impôts)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES
N° 2067
(2025)

ANNÉE _____ ou exercice
du 08/08/2023
au 31/12/2024

Désignation de l'entreprise EAJA
Adresse 20 AVENUE DES VIGNES 92210 SAINT-CLOUD

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice 1								
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice 6)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice 2)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice 3)	Valeur des avantages en nature (v. notice 4)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice 5)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice 7)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice 8)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		
Total		

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice 1) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables 9	
- de l'exercice . 2024 . . (total col.9 + total col.10) 10		- de l'exercice . 2024 . . 10	117 649
- de l'exercice précédent 10		- de l'exercice précédent 10	
Nom et qualité du signataire LOUIS-CHARLES KIENER Gérant		À SAINT-CLOUD , le 02052025 Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

2025	Détermination et suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report en application de l'article 212 bis du CGI		2464	
(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)				
I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice				
A- Règles de droit commun				
Charges financières nettes de l'exercice	a			
EBITDA fiscal de l'exercice	b			
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)	(c-1)			
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises autonomes): (c-1) – 75 % x (c-1)	(c-2)			
B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé				
Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %	d			
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %	e			
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c-1)	f			
C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation				
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres	g			
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres	h			
II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report				
A- Suivi des charges financières nettes en report				
Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)	i			
Montant des charges financières nettes en report transférées	(i bis)			
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	(i ter)			
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit (2)	(i quater)			
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice	j			
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice et reportables : (c-1) – (f) ou (g) + 1/3 x (h)	k			
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) - (j) + (k)	l			
B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report				
	Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r			

(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c-1) – (f)

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits, charges et/ou capacités de déduction et le montant

2025	Détermination du résultat net de cession, de concession ou de sous-concession de brevets et d'actifs incorporels assimilés imposable à taux réduit						2468
(À souscrire par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI)							
1. Modalités de calcul du résultat net imposable au taux réduit de 10 %							
1	2	3	4	5	6	7	
Actif, bien ou service, famille de biens ou services	Dénomination	Date de premier exercice de l'option	Résultat net déficitaire restant à reporter au titre de l'exercice précédent	Résultat net de l'exercice	Rapport d'assujettissement au taux réduit de l'exercice	Résultat net imposable à taux réduit	
						imposé à 10 % 7b	
Total							
2. Résultat net imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement							
	Date de l'agrément	Résultat net imposable à taux réduit sous agrément					
Total							